



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

QUIMPERLE Centre

Réunion du jeudi 3 mars 2016 au Coat-kaër.

Les élus présents :

Mickaël QUERNEZ, Maire

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Jean-Pierre MOING, référent de quartier

Christophe COUIC, référent de quartier

•Présentation de l'ordre du jour et rappel du but et du fonctionnement des réunions de quartier.

But : Favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. Lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Fonctionnement : 2 rencontres par an : une en février/mars dans le quartier et l'autre en juin pour l'ensemble des quartiers au Coat-Kaër.

Possibilité d'une 3^{ème} rencontre dans le quartier en septembre/octobre

•Présentation du DOB (questions financières et fiscales) par Monsieur le Maire.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'est tenu lors du conseil Municipal du 03/02/16. Il a donné lieu à 3H30 d'échanges.

Le Budget sera soumis au vote lors du Conseil Municipal du 23/03/16.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes et considérations des citoyens.

M.Le Maire invite les personnes présentes à assister aux conseils municipaux ; ils sont ouverts au public. A chaque fin de séance, le quart d'heure citoyen permet d'interpeller publiquement le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal sur des questions diverses.

Concernant la situation financière de la Ville, il n'y a pas de changement par rapport à 2015, c'est-à-dire que les conditions restent aussi délicates.

Rappel : Le pacte de stabilité voté fin 2014 exige des 3 fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et collectivités) un effort financier de 51 milliards d'euros ; cela se traduit pour la ville de Quimperlé par une réduction des dotations de 2 millions d'euros.

La gestion de notre collectivité passe par la maîtrise globale de toutes les dépenses de fonctionnement pour faire des économies sans baisser le niveau de service public. Cela peut se résumer ainsi : faire aussi bien mais avec moins.

C'est le cas notamment avec les dépenses de personnel, qui représentent 56 à 58 % des dépenses de fonctionnement.

Cette année, elles n'ont augmenté que de 50 000€ pour un total de 7,450 millions d'euros.

Il s'agit donc d'une véritable maîtrise. Il a fallu, pour cela, ne pas compenser 5 des 9 départs à la retraite d'agents de la Ville. Cela oblige à beaucoup de discussions avec les agents et une réorganisation des services.

Ainsi 10 services ont déjà été revus. Le critère principal est d'améliorer les conditions de travail des agents afin de s'assurer d'un meilleur vécu de la charge de travail pouvant être accrue.

Les dépenses du quotidien ont, quant à elles, diminué de 5%.

L'engagement pris de ne pas augmenter le taux des impôts signifie qu'il n'y aura pas de recettes supplémentaires de ce côté-là. Or, actuellement, il n'y a pas de dynamique des bases. Quimperlé a en effet perdu 91 habitants cette année. Cela s'explique par le fait que le PLU était en révision. Les promoteurs ne prenaient alors pas le risque de lancer de nouveaux programmes immobiliers.

Le PLU est désormais adopté ; des projets s'initient dont nous verrons l'impact dans 4 à 5 ans. En gagnant des habitants, cela permettra d'augmenter les recettes et d'assurer un dynamisme d'investissement.

Concernant la gestion patrimoniale, la cession de la moitié de Kerjégu au Conseil Départemental pour 400000€ va permettre d'assurer les travaux à faire en urgence. Il reste par ailleurs quelques biens municipaux qui n'ont pas d'utilité pour le Service Public à céder.

Il faut continuer à investir de manière linéaire, tout le temps tout en gardant les capacités d'investir pour le mandat suivant. Pour s'en assurer, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été construit.

Le PPI prévoit 2 années difficiles en 2017 et 2018 en raison des grands projets structurants déjà lancés : le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan et l'Hôpital Frémeur. Durant ces 2 années, aucun nouvel investissement ne sera possible.

En revanche, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique ont pu être faits dès 2015.

En fin de mandat, la Ville retrouvera la possibilité de réinvestir.

Autre sujet à prendre en compte : les travaux liés aux inondations, d'une ampleur difficile à appréhender en début de mandat. Il s'agit d'un montant de 3 millions d'euros entre les domaines public et privé, dont 400 à 500 000€ pour la Ville.

Toutes ces considérations ont pour effet que 2 projets importants, faisant partie des promesses électorales, ne pourront pas être réalisés : la restructuration globale du complexe tennistique (seule une étude est prévue) et la Maison des Arts et de la Culture (Conservatoire de Musique et de Danse et salle de spectacle de jauge raisonnable en complément du Coat-Kaër).

Pour la Maison des Arts et de la Culture, l'intercommunalité s'en chargera puisque le transfert de compétences concernant le Conservatoire se fera au 1^{er} janvier 2017 avec la volonté de porter ce projet à la place de la Ville. Il n'y a donc pas d'abandon sur le fond.

Il est logique que les projets structurants majeurs soient portés par le Territoire. A ce sujet, le vote du Pacte financier et fiscal (qui a lieu le 25/02/16) va permettre de

reconnaître les charges de centralité.

Dans le cas du Conservatoire, il est fréquenté à 60% par des quimperlois et 40% de non quimperlois. Actuellement, la ville assure seule les dépenses (100%). Lors du transfert, 40% des dépenses seront assurées par la communauté d'agglomération. Cela signifie donc 150 à 160 000€ de dépenses en moins pour la Ville.

• Bilan 2015 des travaux par Gérard Jambou délégué à la voirie.

Voir le document pdf en annexe.

• La parole aux habitants.

▪ Le commerce du centre-ville :

C'est le thème principal abordé et le débat le plus long de la rencontre. Véritable sujet d'inquiétude depuis de nombreuses années, tout le monde constate que les zones commerciales en périphérie ne cessent de se développer, et fait nouveau, d'attirer des services concentrés jusqu'à présent en centre-ville, médecins, dentistes, vétérinaires, banques, assurances etc... Se rajoute à cela la disparition pure et simple d'un certains nombres de services publics. Ce problème grave ne concerne pas que Quimperlé et beaucoup de villes de différentes tailles sont concernées. Seules les métropoles désignées et privilégiées par les pouvoirs publics semblent y échapper. Les causes sont sans doute multiples, et un certain nombre sont citées, ainsi qu'un rappel historique sur la raison de la création de ces Zones, Kervidannou puis Kergoaler, dans le pays de Quimperlé . Sont évoquées également les mesures qui sont à la disposition des élus pour essayer de remédier à cette désertification du centre- ville.

Rappel historique fait par un intervenant : il fallait stopper l'évasion commerciale vers Lorient, ce qui a plutôt réussi.

Les causes qui sont citées : Comportement des consommateurs ; évasion commerciale vers Lorient et ses zones donc, même si moins forte qu'avant ; prix exorbitant des loyers des pas de porte dont les propriétaires n'habitent pas Quimperlé la plupart du temps ; stationnement ; géographie de la ville ; loi sur l'accessibilité ;...

Les mesures à la disposition des différents responsables : dans toutes les études, projections, schémas en cours (SCOT, PLU, ...) la priorité est donnée à la ré-urbanisation des centres villes. Quelques exemples de nouvelles actions possibles : Fond de concours intercommunal pour acquérir certains pas de porte et agir ainsi sur le prix des loyers ; Embauche d'un manager de centres villes par la Communauté ; Efforts à concentrer sur les quelques rues encore commerçantes, sachant que certaines ne le seront sans doute jamais plus ; Tout faire pour que les horribles panneaux publicitaires des entrées de ville disparaissent, car la plupart incitent à aller voir ailleurs qu'au centre-ville, ce qui est un comble ; Agir sur le stationnement en faisant par exemple respecter les zones bleues ; Politique d'aménagement urbain ; Repeuplement des centres et coup de frein aux lotissements périphériques consommateurs de terres agricoles ;

La ville ne peut pas tout faire et un changement de comportement des citoyens peut contribuer également à améliorer la situation, comme accepter de marcher un peu par exemple.

▪ Rue Genot :

Circulation, stationnement, commerces ... : Cette rue est bien sûr particulièrement concernée par le débat sur le commerce du centre. Le maire rappelle qu'un projet important concernant l'ensemble du quartier, de la friche de l'ancien lycée (centre Guéhénno), avec le transfert des services toujours installés dans les bâtiments vétustes (pij, mission locale...) jusqu'au carrefour de la rue Mellac, Du Couedic et Thiers, est en cours de réalisation et que cela prendra un certain temps pour tout faire, en raison du coût d'une part et d'une certaine logique mise en évidence par une étude urbaine d'autre part : La réalisation d'un giratoire au croisement des rues ci-dessus semble en effet la première chose à faire pour donner un nouvel élan à l'ensemble du secteur. Le traitement de la rue Génot est donc envisagé pour 2019 ou 2020, après la création du giratoire et l'effet « d'invitation » vers la place des écoles que provoquera l'embellissement de ce carrefour très fréquenté et tellement laid aujourd'hui.

▪ **Rue Savary :**

Un habitant fait part des problèmes de stationnement spécifiques à cette rue du fait des choix passés, des erreurs passées pourrait-on dire la concernant en matière d'urbanisme. Tout a été essayé ou presque et tout a échoué. Cette rue fait partie de celles qui, sauf miracle ou idée lumineuse, ne sera plus jamais commerçante. Les boutiques se transforment en appartements et elle devient résidentielle. Elle est à sens unique et le stationnement y est autorisé sous certaines conditions. Les riverains ne peuvent pas laisser leur(s) voiture(s) en permanence et ont pour cela un badge spécial qui leur permet d'occuper prioritairement certaines places en zone bleue place St Michel. Cette règle, établie en concertation avec les habitants, doit permettre à chacun de décharger sa voiture aisément quand c'est nécessaire, est connue de tous, et malheureusement peu respectée. Donc après une période d'information préventive, la police a reçu la consigne de verbaliser les voitures ventouses et cela se comprend, est approuvé par une grande majorité et décrié bien sûr par ceux qui ont eu un PV. Mais le Maire redit sa volonté de combattre là comme ailleurs ces incivilités, rappelle que le bon sens et la raison, c'est-à-dire le savoir-vivre, doivent nous guider, dans l'intérêt général.

▪ **Rue du Gorreker :**

Comme dans toute la ville le stationnement anarchique des voitures et la vitesse excessive sont les principaux sujets de mécontentement. Si les aménagements faits en bas de la rue semblent satisfaire la grande majorité, l'absence de traitement anti-vitesse et anti-stationnement gênant dans la plus grande partie de cette longue rue agace la plupart des riverains. Il est évoqué la possibilité de matérialiser avec de la peinture la place de stationnement sur la rue en créant des chicanes pour régler ces deux problèmes. Le stationnement des voitures sur la rue provoque un sentiment d'insécurité en rétrécissant la partie circulante de la chaussée : Les spécialistes appellent cela un effet de « paroi ». Déjà testé dans d'autres rues, facile à faire, peu coûteux et efficace. Il est rappelé le coût très, trop élevé de l'aménagement de la rue Audran toute proche.

▪ **Rue Bremond d'Ars :**

La chaussée pavée, qui n'est pourtant pas très ancienne, est très dégradée en raison de nombreux affaissements sur toute la longueur, et cette dégradation semble très rapide. Un laboratoire spécialisé s'occupe du problème et va procéder à certaines analyses pour déterminer la cause exacte avant d'entamer des travaux le plus vite possible car la garantie décennale prend fin en septembre 2016.

▪ ***Fleurissement, vitesse, conteneurs poubelles, montagne st Catherine, cimetièrre :***

- Le fleurissement ou le refleurissement du centre- ville est évoqué. Il faut convaincre les commerçants et les services publics de participer à la démarche, appuyée par Q A T (Quimperle Accueil Tourisme). Mais il faut aussi lutter contre les dégradations ce qui n'est pas facile. Il y a un projet de distribution de graines de fleurs sauvages pour remplacer les herbes folles entre les pavés, car on ne désherbe plus avec des produits chimiques de nos jours.
- Les conteneurs poubelles situés au milieu de la rue Génot sont considérés comme gênants et laids. Depuis longtemps une solution est recherchée et n'a pas aboutie pour l'instant car ce n'est pas facile et il faudra sans doute attendre le réaménagement complet de la rue vers 2019 /2020 pour que ce soit réglé.
- L'accès au belvédère de la montagne St Catherine n'est pas facile à trouver et l'entretien de cet espace laisse semble-t-il à désirer.
- Un problème de vitesse des véhicules rue du viaduc à la sortie du quai Brizeux est signalé.

•Campagne incivilités :

Le thème de la nouvelle campagne est le stationnement gênant et autres incivilités dues aux automobilistes. Comme l'an dernier la création d'un groupe de travail avec des citoyens volontaires est présentée.

Voici les habitants qui souhaitent participer à la mise en place de la campagne :

M et Mme CUEFF, Mme KERHERVE, Mme DAVID, M TANGUY, M LE COZ, M SALAUN.

Voilà pour l'essentiel des thèmes abordés au cours de cette rencontre du quartier centre- ville qui se termine par un pot de l'amitié.